AR Prefecture

083-218301455-20250926-592025-DE

EXTRAPT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 septembre 2025

L'an deux mille vingt cinq et le vingt six septembre, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Guy PARTAGE, Maire de Varages.

<u>Etaient présents</u>: BLANC Gilles, COULOMB Elisabeth, DAVIN Yves, ESPITALIER Nathalie, GOUDAL Jean-Pierre, HOYOUX Lucien, MOISSON Michel, POSTAL Marie-Françoise.

<u>Etaient absents</u>: ANDRIES Jean-Michel, BLANC Vincent, BONGIORNO Julia, CLAUSSE Benjamin, LANXADE Constance, MEZIERES Stéphanie.

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire, Yves DAVIN, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée communale que par délibération en date du 10 juillet 2025, une convention tripartite entre la commune de Barjols et l'Odel Var a été approuvée pour l'accueil des enfants de la commune de Varages les mercredis au Centre de Loisirs de Barjols.

Monsieur le Maire souligne qu'il y a lieu maintenant de fixer la participation financière pour les familles pour cet accueil des mercredis. Il propose de fixer les tarifs suivants :

Mercredis	Prix journée	Prix ½ journée
Tarif plancher	3.00 €	1.95 €
	1% du QF	0.65% du QF
Tarif plafond	14.00 €	9.10 €

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette proposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- ouï l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver, après un vote de 9 POUR les tarifs indiqués ci-dessus pour l'accueil des enfants de la commune de Varages au Centre de Loisirs de Barjols les mercredis ;
- les familles devront s'acquitter de la somme des séances périscolaires auprès du prestataire ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme





Le secrétaire de séance Yves DAVIN N°59

FIXATION DES TARIFS
DU PERISCOLAIRE
DES MERCREDIS A
L'ACCUEIL DE
LOISIRS DE LA
COMMUNE DE
BARJOLS

DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE VARAGES

Date de la convocation :

19 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice :

15

Présents: 9

Votants: 9